

Approvisionnement limité de VIPERFAV[®] - Décembre 2017

« Sanofi Pasteur est temporairement en rupture de stock de son immunoglobuline anti-venin Viperfav[®]. Il est prévu que le produit revienne sur le marché mi-2018. Viperfav[®] est une immunoglobuline anti-venin d'origine équine utilisée pour traiter l'envenimation par trois vipères européennes -*V. aspis* et *V. berus*, qui sont répandues en Europe occidentale, et *V. ammodytes*, commune dans le sud de l'Europe.

Sanofi Pasteur a informé et collabore avec l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et d'autres parties prenantes afin de gérer au mieux les stocks restants et d'assurer la mise à disposition d'un produit de remplacement en France pendant cette période de pénurie. Ainsi,

- Pour les doses encore disponibles de Viperfav[®], la date de péremption a été prolongée jusqu'à la fin de septembre 2018, en accord avec ANSM. Les doses restantes de Viperfav[®] du lot K8120-1 portant la date de péremption de juin 2015 ou de juin 2016 peuvent donc être utilisées en toute sécurité jusqu'à la fin de septembre 2018.
- Depuis le 19 mai 2017 un sérum antivenimeux, produit au Royaume-Uni et utilisé pour le traitement des envenimations par *V. berus*, est autorisé en France et mis à la disposition des hôpitaux.

Des informations complémentaires sont disponibles pour les professionnels de santé sur le site internet de l'ANSM à l'adresse : <http://ansm.sante.fr/S-informer/Informations-de-securite-Ruptures-de-stock-des-medicaments/VIPERFAV-solution-a-diluer-pour-perfusion-fragments-F-ab-2-d-immunoglobuline-equine-antivenimeuse-de-vipere-europeenne-Rupture-de-stock>.

Sanofi Pasteur est conscient de l'impact de cette rupture de stock qui est due à un arrêt temporaire de la production pour améliorer les procédés de fabrication et se conformer à de nouvelles exigences réglementaires. Un stock de produits avait été constitué en prévision de cet arrêt. Cependant, des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des nouveaux procédés de fabrication ont engendré un retard dans la reprise de production, par nature complexe, avec pour résultat l'épuisement du stock de réserve constitué.



Les équipes de Sanofi Pasteur sont mobilisées pour relancer la production et collaborer avec les autorités de santé pour disposer de solutions alternatives.

Les randonneurs et les personnes vivant dans des zones où la présence de serpent est connue doivent faire preuve de la plus grande prudence lorsqu'ils font de la marche ou travaillent à l'extérieur.

Les conseils de base pour éviter les piqûres de serpent comprennent:

- Évitez les endroits où les serpents pourraient se cacher (herbe haute, sous les pierres, les tas de feuilles et les tas de bois)
- Utilisez un long bâton pour sonder les zones où vous ne pouvez pas voir vos pieds
- Portez des vêtements de protection (chaussures de randonnée, chaussettes hautes, pantalons)
- Ne pas mettre vos mains / pieds dans les trous / crevasses
- Si vous voyez un serpent, partez. N'essayez pas de le capturer ou de le tuer.
- En cas de morsure de serpent, se rendre ou être transporté le plus rapidement possible dans un centre d'urgence. »